

# ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIETES CONTEMPORAINES

## Option économique

Stéphane BECUWE

### Sujet : Intérêt et limites de l'intervention de l'Etat

Le sujet proposé cette année est d'une grande actualité. Au plan des faits, il pouvait être illustré par de nombreux exemples récents mais aussi plus anciens pris aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Au plan de l'analyse, ce sujet permettait de mobiliser une abondante littérature économique qui n'a pas toujours permis de trancher la question du « bon » degré d'intervention de l'Etat. Dans l'ensemble, les réponses apportées ont été satisfaisantes et le sujet a été, en général, convenablement traité. La moyenne obtenue cette année atteste ces faits.

De façon traditionnelle, le premier point important était de choisir un plan qui permettait de mettre en valeur le mieux possible les arguments favorables et ceux contre l'intervention de l'Etat dans l'activité économique.

Le plan purement historique présentant les différentes phases de cette intervention depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle pouvait avoir l'intérêt d'être exhaustif. Ainsi, parlait-on d'un Etat minimal au XIX<sup>ème</sup> siècle qui assurait les fonctions régaliennes : police, justice, armée, construction d'édifices publics, puis à partir de la crise de 1929 d'un Etat interventionniste, jusqu'à la crise de l'Etat providence et l'avènement des politiques libérales à la fin des années 1970. Il convient de noter que les candidats, qui ont choisi ce type de plan, ont su critiquer cette vision un peu trop stylisée des faits en notant qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Etat n'était pas en réalité si « minimaliste » que cela car il participait au décollage de l'économie, à l'institutionnalisation des marchés ou encore à la protection des industries dans l'enfance. Le choix de ce plan historique présentait la limite importante de masquer les différents arguments, justifiant ou non l'intervention de l'Etat, sous une multitude de données factuelles.

Aussi, le plan analytique était de loin préférable car les différents apports de la littérature économique sur ce domaine particulier sont nombreux. Ce plan analytique pouvait prendre trois formes :

- ✧ La distinction entre l'intérêt et les limites de l'intervention de l'Etat, conformément au libellé du sujet. Cette structuration a été assez systématiquement utilisée. Une telle distinction pouvait se justifier par les défaillances du marché, dans une première partie, puis par celles de l'Etat, dans une deuxième partie, mais devait aussi être complétée par une troisième partie sur ce que devrait être le bon niveau d'intervention de l'Etat. Si, en général, la première partie fut bien traitée, la deuxième partie a occulté, en général, les critiques faites à la théorie normative de l'Etat (problèmes d'informations, de coûts d'organisation, de motivation des agents de l'Etat,...). Très rares ont été les candidats qui ont abordé la troisième partie.
- ✧ Une structuration selon la nature des politiques publiques implémentées : politiques conjoncturelles, structurelles, et redistributives.
- ✧ Une structuration fondée sur la typologie proposée par R. Musgrave en 1959 qui distingue en matière d'intervention de l'Etat, la fonction d'affectation, la fonction de répartition et la fonction de stabilisation.

Ce dernier plan, en lien direct avec la littérature économique, semblait à priori le plus abouti car il présentait l'avantage de montrer au niveau de chacune des fonctions énoncées, l'intérêt et les limites de l'intervention de l'Etat. Il a été cependant et sans doute malheureusement peu utilisé par les candidats. Le premier plan eut davantage les faveurs des candidats. Toutefois deux critiques doivent être mentionnées : en premier lieu, les notions de défaillances des institutions – Marché et Etat- ne sont pas apparues de façon systématique ; en second lieu, la structuration à l'intérieur de chacune de ces deux sous parties fut négligée, laissant place à une succession d'idées ou de faits s'enchaînant sans cohérence ni lien.

S'agissant des connaissances mobilisées, le propos a été souvent illustré par de nombreux éléments factuels. En ce qui concerne les arguments tirés de la littérature économique, il était difficile d'être exhaustif. En effet, le champ à couvrir était très large (gestion des monopoles naturels, des externalités positives et négatives, des biens collectifs, l'impact de l'investissement public sur la demande effective via le multiplicateur keynésien, la relation de Phillips, sa remise en cause par les monétaristes et la nouvelle économie classique, les effets d'éviction de l'investissement public, l'équivalence ricardienne, les objectifs collectifs et privés de l'Etat en lien avec les apports de l'Ecole du Public Choice, la loi de Wagner, l'effet de cliquet des dépenses publiques, la mondialisation,...).

Malgré tout, il y avait des éléments incontournables comme la théorie keynésienne à laquelle la grande majorité des candidats s'est référée. Toutefois, on peut regretter que dans beaucoup de copies la présentation de cette théorie ait été peu précise contrairement à d'autres approches comme celle de l'équivalence ricardienne ou celle de l'électeur médian. Au niveau des politiques conjoncturelles, il aurait été intéressant de bien montrer que les performances de l'intervention de l'Etat dépendent de façon cruciale de l'hypothèse faite sur la nature des anticipations des agents (esprits animaux (myopie) chez Keynes, anticipations adaptatives chez Friedman et anticipations rationnelles chez les nouveaux classiques).

Rares sont les candidats qui prennent la peine de définir certaines notions importantes comme les biens collectifs, les monopoles naturels, les externalités... Sans définition ou sans préciser le sens des mots utilisés, il est difficile de savoir si ces notions ou concepts sont bien maîtrisés.

Au plan de la forme, les copies ont été en général assez agréables à lire et assez bien écrites. Comme les années précédentes, un effort s'impose pour améliorer la conclusion et d'éviter de lire trop souvent « il ne faut pas moins d'Etat mais mieux d'Etat »...

Correcteurs : Stéphane BECUWE, Claude-Danièle ECHAUDEMAISON, Christian ELLEBOODE, Claude MATHIEU.